

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 08/03/2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	21

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Finistère

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2017, le 8 Mars à 18:00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Trégor s'est réuni à la Salle de réunion des Services Techniques - Morlaix, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PENNEC Guy, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux membres du comité syndical le 01/03/2017.

**Présents** : M. PENNEC Guy, Président Syndicat Mixte du Trégor, Mmes : CHEVAUCHER Aline, HUON Joëlle, PEREIRA Véronique, PICART Marie-Claire, PRIGENT Christine, MM : GEFFROY Rémi, GUEZENNEC Daniel, GUILCHER Bernard, HUON Thierry, IRRIEN Joseph, LECHAUVE Jean-Jacques, MANCHEC Pascal, POULIQUEN Jean-Charles, PRIGENT André, QUEMENER Hervé, RIOU Yvon, SALEUN Yvon, TIGREAT Alain, VERMOT Jean-Paul

Excusé(s) ayant donné procuration : M. SAINT JALM Hervé à M. MANCHEC Pascal

Excusé(s) : Mme CREIGNOU Solange, M. ZOUAILLEC Yvon

**Présent** : M Tanguy Serge, Receveur

**A été nommé secrétaire** : M. IRRIEN Joseph

### 201707 – BUDGET PRIMITIF 2017

Suite aux orientations budgétaires discutées en séance du 09 décembre 2015, le comité syndical est invité à délibérer sur le budget primitif 2016 présenté par le Président.

Le budget primitif de l'exercice 2017 est présenté en euros.

Les inscriptions de crédits proposées par section pour un budget en équilibre sont les suivantes :

	En €
<b>Section d'investissement</b>	159 190 € 98
<b>Section de fonctionnement</b>	1 040 683 € 68

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,**  
- **Adopte** le budget primitif 2017 proposé.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
Morlaix,  
Le Président,  
Guy Penneec.

Envoyé en préfecture le 13/03/2017

Reçu en préfecture le 13/03/2017

Affiché le

Besser  
Levrault

0298151515-20170308-201707-DE

**Syndicat Mixte pour la gestion des cours  
d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix**  
Place O. Krebel - 29600 MORLAIX  
Tél. 02 98 15 15 15 - Fax 02 98 15 15 20

